

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Lundi 28 Octobre 2024

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 25 septembre 2024 :

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 septembre 2024 a été approuvé à l'unanimité.

2/ Délibération portant adhésion au contrat garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour l'adhésion au contrat garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux.

3/ Délibération pour la mise en place et la participation à la complémentaire santé en faveur des salariés :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la mise en place et la participation de 30 € par agent et par mois à la complémentaire santé « So'Lyon » en faveur des salariés à compter du 1^{er} janvier 2025.

4/ Délibération pour la mise en place et la participation à la prévoyance en faveur des salariés :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la mise en place et la participation de 15 € par agent et par mois à la prévoyance « La Mutuelle Prévoyance » en faveur des salariés à compter du 1^{er} janvier 2025.

5/ Délibération pour affecter le gardiennage du gymnase à Madame BOISSY Françoise en remplacement de son conjoint à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour affecter le gardiennage du gymnase à Madame BOISSY Françoise en remplacement de son conjoint à compter du 1^{er} janvier 2025.

6/ Délibération pour la mise en place d'un bail par acte authentique au 46 Grande Rue au profit de Sud Jura Conduite (auto-école) à compter du 1^{er} novembre 2024 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la mise en place d'un bail par acte authentique au 46 Grande Rue au profit de l'auto-école Sud Jura Conduite à compter du 1^{er} novembre 2024.

7/ Délibération pour réduire les loyers du mois d'octobre 2024 de nos locataires au 87 Grande Rue consécutivement aux travaux entrepris sous le porche de la Mairie :

Le Conseil Municipal vote à 10 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions pour réduire les loyers du mois d'octobre 2024 de nos locataires au 87 Grande Rue consécutivement aux travaux entrepris sous le porche de la Mairie.

8/ Délibération pour réduire par acte authentique à compter du 1^{er} novembre 2024 la superficie et le loyer du local professionnel affecté aujourd'hui à Défi Concept :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour réduire par acte authentique à compter du 1^{er} novembre 2024 la superficie et le loyer du local professionnel affecté aujourd'hui à Défi Concept.

9/ Délibération pour demander l'octroi d'une subvention au SIDEC pour la mise en place de prises guirlandes en faveur des illuminations de fin d'année :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'octroi d'une subvention au SIDEC pour la mise en place de prises guirlandes en faveur des illuminations de fin d'année.

10/ Délibération afin de demander des subventions DETR et DST préalablement instruites :

Délibération annulée

11/ Délibération pour affecter une subvention de fonctionnement au nouveau comité de fleurissement :

Le Conseil Municipal vote à 11 voix pour et 2 abstentions pour affecter une subvention de fonctionnement de 500 € au nouveau comité de fleurissement.

12/ Délibération pour délivrer une subvention supplémentaire au profit des Sapeurs-Pompiers dans le cadre de leur implication lors de la fête patronale :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour délivrer une subvention supplémentaire de 500 € au profit des Sapeurs- Pompiers dans le cadre de leur implication lors de la fête patronale.

13/ Délibération pour procéder à une modification du tarif de l'eau au 1^{er} janvier 2025 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour augmenter de 0,20 € le mètre cube d'eau à compter du 1^{er} janvier 2025.

14/ Délibération rapport sur l'eau 2023 :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du rapport sur l'eau 2023.

15/ Délibération décision modificative au budget primitif :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la décision modificative au budget primitif.

La séance est levée à 22 h 49

Le Maire,

Christian BRETIN

